



COMMISSARIAT GENERAL

N/Réf :540/92/CG/01/...../JCM/2023

COMMUNIQUE AU PUBLIC

IL EST PORTE A LA CONNAISSANCE DU PUBLIC ET EN PARTICULIER AUX CONTRIBUABLES POSSEDANT ENCORE DES MARCHANDISES (LES TELEPHONES, PAGNE, VINS ET LIQUEURS) PORTANT ENCORE DES ANCIENNES VIGNETTES DE VENIR FAIRE L'ENREGISTREMENT DE CES MARCHANDISES A LA DIRECTION DE LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET LA CONTREBANDE ET AUX DIFFERENTS BUREAUX ET POSTES DE DOUANE DE L'INTERIEUR DU PAYS DU 11 AU 29 SEPTEMBRE 2023.

LE REMPLACEMENT DE CES ANCIENNES VIGNETTES PAR LES NOUVELLES SERA ASSURE PAR LES DIFFERENTS SERVICES DE L'OBR A VOS LIEUX DE TRAVAIL JUSQU'AU 13 OCTOBRE 2023.

PASSE CE DELAI, LES MARCHANDISES POSSEDANT ENCORE LES ANCIENNES VIGNETTES SERONT SAISIES ET SANCTIONNEES.

FAIT A BUJUMBURA, LE 08/09/2023

LE COMMISSAIRE GENERAL DE L'OBR

JEAN CLAUDE MANIRAKIZA

